

Informations de base	
2020/2118(INI) INI - Procédure d'initiative	Procédure terminée
Le rôle de la coopération au développement et de l'aide humanitaire de l'Union face aux répercussions de la pandémie de COVID-19 Subject 4.20.01 Médecine, maladies 6.30 Coopération au développement 6.50 Aide d'urgence, alimentaire, humanitaire, aux réfugiés, Réserve d'aide d'urgence Priorités législatives La réponse de l'UE face à la pandémie de Covid-19	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	DEVE Développement	BENTELE Hildegard (EPP) NEUSER Norbert (S&D)	30/04/2020 30/04/2020
		Rapporteur(e) fictif/fictive ANDREWS Barry (Renew) HERZBERGER-FOFANA Pierrette (Greens/EFA) KEMPA Beata (ECR) BILDE Dominique (ID) AUBRY Manon (GUE/NGL)	
	Commission pour avis	Rapporteur(e) pour avis	Date de nomination
	CULT Culture et éducation	La commission a décidé de ne pas donner d'avis.	
Commission européenne	DG de la Commission	Commissaire	
	Coopération internationale et développement	URPILAINEN Jutta	

Événements clés

Date	Événement	Référence	Résumé
17/09/2020	Annnonce en plénière de la saisine de la commission		
19/04/2021	Vote en commission		
03/05/2021	Dépôt du rapport de la commission	A9-0151/2021	Résumé
23/06/2021	Décision du Parlement	T9-0308/2021	Résumé

Informations techniques	
Référence de la procédure	2020/2118(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport d'initiative
Base juridique	Règlement du Parlement EP 55
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 165
État de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission	DEVE/9/03583

Portail de documentation				
Parlement Européen				
Type de document	Commission	Référence	Date	Résumé
Projet de rapport de la commission		PE661.884	02/12/2020	
Amendements déposés en commission		PE663.361	20/01/2021	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0151/2021	03/05/2021	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0308/2021	23/06/2021	Résumé
Commission Européenne				
Type de document	Référence		Date	Résumé
Réaction de la Commission sur le texte adopté en plénière	SP(2021)557		25/10/2021	

Le rôle de la coopération au développement et de l'aide humanitaire de l'Union face aux répercussions de la pandémie de COVID-19

2020/2118(INI) - 23/06/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 443 voix pour, 40 contre et 209 abstentions, une résolution sur le rôle de la coopération au développement et de l'aide humanitaire de l'Union européenne dans la lutte contre les conséquences de la pandémie de COVID-19.

La pandémie de COVID-19 touche tous les pays du monde mais les répercussions économiques et sociales de la pandémie ont été ressenties plus fortement dans les pays en développement. La pandémie a fortement aggravé les problèmes de dette existants des pays en développement, compromettant les efforts qu'ils ont déployés pour mobiliser des ressources suffisantes en vue d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD).

Les conséquences économiques des mesures prises pour lutter contre la pandémie de COVID-19 dans les pays en développement vont exacerber les inégalités et les vulnérabilités existantes, notamment en affaiblissant encore les infrastructures de santé, en aggravant l'insécurité alimentaire, en creusant les écarts en matière d'éducation et en augmentant la pauvreté et l'exclusion sociale.

Stratégie de «l'équipe d'Europe»

Tout en se félicitant de la réaction de l'Union face à la pandémie de COVID-19 sur la scène internationale, le Parlement a demandé que de **nouvelles ressources importantes** soient mobilisées de manière souple pour aider les pays en développement dans le monde entier à remédier aux conséquences de la pandémie de COVID-19. L'une des premières étapes à franchir devrait être la mise à disposition rapide, équitable et abordable de vaccins, de traitements, de matériel, de médicaments et de diagnostics sûrs à l'échelle mondiale.

Les députés se sont félicités du COVAX, dispositif mondial visant à assurer un accès équitable et universel aux vaccins contre la COVID-19, et du soutien ferme de «l'équipe d'Europe», qui en est le plus grand donateur et qui a alloué jusqu'à présent plus de 850 millions d'EUR à l'initiative. Ils ont souligné que **les vaccins sûrs devraient être rendus facilement accessibles et abordables pour tous**, insistant pour que le personnel de santé et les personnes les plus vulnérables soient prioritaires.

La résolution a demandé à «l'équipe d'Europe» de renforcer les mécanismes efficaces visant à assurer la cohérence des politiques en faveur du développement durable. L'Union européenne et les États membres devraient allouer des fonds supplémentaires aux pays qui subiront les répercussions les plus importantes de la pandémie.

Sécurité alimentaire

Soulignant que la pandémie menace la sécurité alimentaire dans les zones rurales, urbaines et périurbaines, les députés ont insisté sur l'élaboration de systèmes alimentaires résilients et sur la nécessité d'une transformation globale afin d'accélérer le développement de systèmes alimentaires équitables, sûrs et sains, en profitant du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires 2021 pour mieux reconstruire après la crise de la COVID-19.

Réfugiés et personnes déplacées

La résolution a souligné l'importance d'aider les réfugiés et les personnes déplacées à faire face aux conséquences socio-économiques disproportionnées de la pandémie, en consolidant davantage les moyens de subsistance et en soutenant les activités rémunératrices, ainsi que leur accès à la sécurité.

Renforcement du secteur de la santé

La pandémie de COVID-19 a exacerbé le problème récurrent de la pénurie de médicaments à l'échelle mondiale, qui a de graves conséquences dans les pays en développement.

Les députés ont insisté sur la nécessité de combler au plus vite les retards au niveau des programmes nationaux de vaccination et de veiller à la reprise de la fourniture des autres services de santé de base. Ils ont invité instamment l'Union et les États membres i) à œuvrer en faveur de l'accès égal et à un coût abordable aux vaccins dans le monde entier en s'appuyant sur le principe de solidarité internationale et ii) à s'engager à faire des vaccins et des traitements antipandémiques **un bien public mondial**, accessible à tous.

Droits de l'homme, gouvernance et démocratie

Depuis le début de la crise de la COVID-19, de nombreux gouvernements ont invoqué l'urgence pour justifier l'imposition de restrictions aux processus démocratiques et à l'espace civil, y compris à l'acheminement de l'aide humanitaire, et pour opprimer les minorités. Le Parlement a mis en exergue les conséquences particulièrement graves du confinement lié à la COVID-19 et les dommages collatéraux subis par les femmes, les filles et les enfants, en particulier l'augmentation de la violence à caractère sexiste.

L'UE est invitée à mieux intégrer les droits de l'enfant dans la lutte contre le changement climatique et dans ses actions visant à promouvoir la résilience et la préparation aux catastrophes directement dans les secteurs sociaux tels que l'éducation, la santé, la protection sociale et la protection de l'enfance.

La Commission et les États membres sont invités à soutenir les parlements pour qu'ils continuent à jouer un rôle actif dans le contrôle des mesures gouvernementales visant à contenir la pandémie de COVID-19 et dans l'évaluation des conséquences des mesures de santé publique sur les droits de l'homme.

Service de la dette et budgets sains

Le Parlement a invité la Commission et les États membres à promouvoir la mise en œuvre complète de l'initiative du G20 visant à **suspendre le service de la dette pour les pays les plus pauvres**. Il a engagé la Commission à appuyer les efforts internationaux à cet égard, estimant que les intérêts économisés grâce à cette suspension devraient plutôt être investis dans le secteur de la santé, qui souffre souvent d'un sous-financement flagrant dans les pays en développement.

La résolution a également souligné l'importance de traiter en priorité la question de la viabilité de la dette dans les pays partenaires. La Commission est invitée à adopter de nouvelles mesures pour s'attaquer aux problèmes des flux financiers illicites, de l'évasion fiscale et de la fraude fiscale afin d'améliorer les assiettes fiscales des pays en développement.

Résilience

Le Parlement a souligné l'importance d'échanger les meilleures pratiques avec les pays partenaires ainsi qu'avec les organisations locales de la société civile et de les aider à identifier les vulnérabilités et à mettre en place **des mécanismes de prévention et de réponse aux crises**, ainsi qu'à protéger les infrastructures critiques afin de mieux faire face aux futurs chocs systémiques de toutes sortes. Il a souligné l'importance d'adopter une approche «Une seule santé », du gouvernement central jusqu'au niveau communautaire, afin de prévenir ou de combattre les zoonoses.

Le Parlement a demandé que la stratégie de relance adopte les objectifs du programme de développement durable à l'horizon 2030 et de l'accord de Paris sur le climat.

La résilience face aux futures crises de santé publique devrait également s'appuyer sur la **recherche sur les maladies** qui provoquent régulièrement des épidémies mortelles dans les pays en développement. À cet égard, l'UE et ses États membres sont invités à financer davantage de recherches en vue de mettre au point des vaccins permettant de prévenir les futures épidémies de maladies telles que le paludisme ou le virus zika.

Le rôle de la coopération au développement et de l'aide humanitaire de l'Union face aux répercussions de la pandémie de COVID-19

2020/2118(INI) - 03/05/2021 - Rapport déposé de la commission, lecture unique

La commission du développement a adopté un rapport d'initiative préparé par Hildegard BENTELE (PPE, DE) et Norbert NEUSER (S&D, DE) sur le rôle de la coopération au développement et de l'aide humanitaire de l'Union européenne dans la lutte contre les conséquences de la pandémie de COVID-19.

La pandémie de COVID-19 touche tous les pays du monde mais les répercussions économiques et sociales de la pandémie ont été ressenties plus fortement dans les pays en développement. La pandémie a fortement aggravé les problèmes de dette existants des pays en développement, compromettant les efforts qu'ils ont déployés pour mobiliser des ressources suffisantes en vue d'atteindre les objectifs de développement durable (ODD).

Stratégie de «l'équipe d'Europe»

Tout en se félicitant de la réaction de l'Union face à la pandémie de COVID-19 sur la scène internationale, les députés ont demandé que de nouvelles ressources importantes soient mobilisées de manière souple pour aider les pays en développement dans le monde entier à remédier aux conséquences de la pandémie de COVID-19. L'une des premières étapes à franchir devrait être la mise à disposition rapide, équitable et abordable de vaccins, de traitements, de matériel, de médicaments et de diagnostics sûrs à l'échelle mondiale.

Les députés se sont félicités du COVAX, dispositif mondial visant à assurer un accès équitable et universel aux vaccins contre la COVID-19, et du soutien ferme de «l'équipe d'Europe», qui en est le plus grand donateur et qui a alloué jusqu'à présent plus de 850 millions d'EUR à l'initiative. Ils ont souligné que les vaccins sûrs devraient être rendus facilement accessibles et abordables pour tous, insistant pour que le personnel de santé et les personnes les plus vulnérables soient prioritaires.

Le rapport a demandé à «l'équipe d'Europe» de renforcer les mécanismes efficaces visant à assurer la cohérence des politiques en faveur du développement durable. L'Union européenne et les États membres devraient allouer des fonds supplémentaires aux pays qui subiront les répercussions les plus importantes de la pandémie.

Sécurité alimentaire

Soulignant que la pandémie menace la sécurité alimentaire dans les zones rurales, urbaines et périurbaines, les députés ont insisté sur l'élaboration de systèmes alimentaires résilients et sur la nécessité d'une transformation globale afin d'accélérer le développement de systèmes alimentaires équitables, sûrs et sains, en profitant du Sommet des Nations unies sur les systèmes alimentaires 2021 pour mieux reconstruire après la crise de la COVID-19.

Pauvreté et protection sociale

On estime que 47 millions de personnes supplémentaires tomberont dans la pauvreté extrême d'ici 2021, la pandémie de COVID-19 exacerbant les problèmes causés par les conflits et frappant de plein fouet les femmes et les filles. Les députés ont insisté sur l'importance d'une protection sociale universelle et du dialogue social. Ils ont demandé à la Commission d'élaborer, avec les pays partenaires, des stratégies de relance économique et de création d'emplois ainsi que d'amélioration des systèmes de sécurité sociale.

Réfugiés et personnes déplacées

Le rapport a souligné l'importance d'aider les réfugiés et les personnes déplacées à faire face aux conséquences socio-économiques disproportionnées de la pandémie, en consolidant davantage les moyens de subsistance et en soutenant les activités rémunératrices, ainsi que leur accès à la sécurité. Il a demandé à l'Union et aux États membres de créer les conditions qui permettent aux enfants et aux jeunes dans les camps de réfugiés d'avoir accès à l'éducation, y compris aux possibilités d'apprentissage à distance, en particulier aux activités d'apprentissage de base.

Renforcement du secteur de la santé

La pandémie de COVID-19 a exacerbé le problème récurrent de la pénurie de médicaments à l'échelle mondiale, qui a de graves conséquences dans les pays en développement. Le rapport a souligné que l'aide au développement devrait principalement viser à assurer une couverture transversale du

système de soins de santé universel dans une perspective globale et fondée sur les droits. Il a plaidé pour la révision des stratégies et des partenariats proposés ou existants en vue de renforcer et soutenir les systèmes de santé publics dans les pays partenaires, notamment en ce qui concerne la préparation aux pandémies et l'organisation et la gestion des systèmes de santé.

Les députés ont insisté sur la nécessité de combler au plus vite les retards au niveau des programmes nationaux de vaccination et de veiller à la reprise de la fourniture des autres services de santé de base. Ils ont invité instamment l'Union et les États membres i) à œuvrer en faveur de l'accès égal et à un coût abordable aux vaccins dans le monde entier en s'appuyant sur le principe de solidarité internationale et ii) à s'engager à faire des vaccins et des traitements antipandémiques **un bien public mondial**, accessible à tous.

Droits de l'homme, gouvernance et démocratie

Depuis le début de la crise de la COVID-19, de nombreux gouvernements ont invoqué l'urgence pour justifier l'imposition de restrictions aux processus démocratiques et à l'espace civil, y compris à l'acheminement de l'aide humanitaire, et pour opprimer les minorités. Le rapport met en exergue les conséquences particulièrement graves du confinement lié à la COVID-19 et les dommages collatéraux subis par les femmes, les filles et les enfants, en particulier l'augmentation de la violence à caractère sexiste.

La Commission et les États membres sont invités à apporter leur soutien aux parlements pour qu'ils continuent à jouer un rôle actif dans la surveillance des mesures prises par l'exécutif visant à contenir la pandémie de COVID-19 et dans l'évaluation de l'impact des mesures de santé publique sur les droits de l'homme. Les efforts visant à mieux prévenir et lutter contre la violence domestique devraient être intensifiés.

Service de la dette et budgets sains

Les députés ont invité la Commission et les États membres à promouvoir la mise en œuvre complète de l'initiative du G20 visant à suspendre le service de la dette pour les pays les plus pauvres. Ils ont engagé la Commission à appuyer les efforts internationaux à cet égard, estimant que les intérêts économisés grâce à cette suspension devraient plutôt être investis dans le secteur de la santé, qui souffre souvent d'un sous-financement flagrant dans les pays en développement.

Le rapport a également souligné l'importance de traiter en priorité la question de la viabilité de la dette dans les pays partenaires. La Commission est invitée à adopter de nouvelles mesures pour prendre à bras-le-corps les problèmes des flux financiers illicites, de l'évasion fiscale et de la fraude fiscale afin d'améliorer les assiettes fiscales des pays en développement.

Éducation

Les députés ont demandé que l'éducation demeure une priorité de dépenses dans la politique de développement de l'Union et pour que la fonction sociale et culturelle des écoles soit dûment prise en compte. Ils ont recommandé de soutenir les actions de l'UNICEF et que les États membres partagent leurs pratiques de maintien de l'enseignement même en période de crise. Ils ont demandé à l'Union et à ses États membres d'exploiter le potentiel de l'apprentissage à distance.